

Communiqué de presse

Allianz Rendement 2014 : c'est du solide !

Bruxelles, le 4 mai 2009.

Profitant de la situation exceptionnelle sur les marchés obligataires européens, Allianz lance le nouveau fonds d'investissement Allianz Rendement 2014.

Cette situation se caractérise par :

- les **écarts de taux entre les crédits privés et publics** qui ont atteint un niveau élevé en raison de la crise financière et du manque de confiance;
- les **rendements moyens** qui sont très élevés car les risques de défaut et de liquidités sont surestimés;
- les **obligations convertibles** qui profitent de la décote temporaire de leur partie optionnelle.

La solidité de ce fonds repose sur les 3 piliers suivants :

1. Un fonds obligataire

Le fonds investit dans un **large panier d'obligations européennes** privées et convertibles. Grâce à une **gestion active**, il permet de s'assurer de la qualité des émetteurs tout au long de la vie du fonds.

Un système de "**bonds-picking**", qui retient essentiellement des émetteurs sains qui ne sont pas évalués à leur juste valeur, renforce cette structure de qualité.

2. Un fonds daté

Ce principe consiste à gérer un portefeuille d'obligations ayant une échéance antérieure ou égale au **1 janvier 2015** afin de profiter des rendements élevés sans pâtir des effets de liquidité du marché.

La stratégie sera d'acquérir et de détenir les titres jusqu'à maturité afin de percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé sauf nouvelle information conduisant à réviser la position.

Le choix d'une échéance courte permet d'avoir **une bonne visibilité sur les fondamentaux des émetteurs**.

3. Un objectif de performance annuel de 6,20%

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion Oddo Asset Management. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Des filtres successifs sur l'échéance, les rendements et les émetteurs des obligations, nous permettent d'offrir une structure de qualité !

Les personnes intéressées peuvent souscrire à ce fonds **du 4 mai au 30 juin 2009** sauf clôture anticipée en cas de baisse des rendements actuariels (exclusivement chez des courtiers professionnels indépendants).

Allianz Belgium s.a.
Rue de Laeken 35
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 214.61.11
Fax : +32 2 214.62.74
Website : <http://www.allianz.be>

Entreprise d'assurances agréée sous
le numéro de code 0097 pour pratiquer
les branches «Vie» et «non Vie»
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - MB 28/08/06)

TVA : BE 0403.258.197 - RPM Bruxelles
Compte financier n° 310-0140765-07
Autre siège d'exploitation :
Borzestraat 10 2000 Antwerpen
Tél. : +32 3 222.55.11 - Fax : +32 3 225.31.40

Annexe: fiche d'information financière.

Contact presse

Ward BUYSE - 02/214 62 20 – edward.buyse@allianz.be

Allianz Rendement 2014 est un contrat d'assurance de la branche 23 (classe de risque 2 sur une échelle croissante de 0 à 6) commercialisé par **Allianz**, et lié au fonds d'investissement FR0010743138. La politique d'investissement et l'objectif de Allianz rendement 2014 sont décrits dans la fiche d'information financière. Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier.

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 150.000 collaborateurs au service de 75 millions de clients. En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements). Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz SE est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz SE n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.

Allianz Belgium s.a.
Rue de Laeken 35
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 214.61.11
Fax : +32 2 214.62.74
Website : <http://www.allianz.be>

Entreprise d'assurances agréée sous
le numéro de code 0097 pour pratiquer
les branches «Vie» et «non Vie»
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - MB 28/08/06)

TVA : BE 0403.258.197 - RPM Bruxelles
Compte financier n° 310-0140765-07
Autre siège d'exploitation :
Borzestraat 10 2000 Antwerpen
Tél. : +32 3 222.55.11 - Fax : +32 3 225.31.40